

# Un standard pour la construction durable

Le 13 juin 2013, le nouveau Standard de construction durable Suisse (SNBS) a été officiellement lancé à Berne en présence de la conseillère fédérale Doris Leuthard. Dans le cadre de la phase pilote qui durera jusqu'en juin 2014, 28 projets de construction ou de rénovation de bâtiments ont été sélectionnés pour tester l'instrument.

«Il n'existe encore rien de comparable en Suisse», lance Olivier Meile, responsable du domaine Bâtiment à l'Office fédéral de l'énergie. «Les standards de construction actuels ne couvrent qu'un des aspects de la durabilité. Notre objectif est d'encourager une manière globale de penser et d'agir». Joe Luthiger, directeur du Réseau Construction durable Suisse (NNBS), ajoute: «J'observe une demande sur le marché pour un tel instrument. Les maîtres d'œuvre accordent une grande importance aussi bien à la consommation énergétique du bâtiment qu'à son impact économique et social.»

L'objectif du nouveau Standard de construction durable Suisse (SNBS) est d'intégrer les trois dimensions de la construction durable – société, économie et environnement – tout au long du cycle de vie d'un bâtiment. Bien que nouveau, ce standard n'a toutefois pas pour objectif de réinventer la roue. «Il inclut les outils et standards existants et s'intègre dans la culture suisse de planification et de construction», précise Olivier Meile. Il apporte ainsi une grande valeur ajoutée pour relativement peu d'efforts». «Au final, nous avons un instrument complémentaire et génial», se réjouit Joe Luthiger.

## 25 critères notés de 1 à 6

Le SNBS permet d'évaluer de manière globale la durabilité d'un bâtiment selon des critères et des indicateurs prédéfinis. Dans le domaine sociétal, huit critères rendent compte d'aspects comme le bien-être, l'affectation des espaces, la mixité ou encore l'intégration des bâtiments dans le contexte local. Dans le domaine de l'économie, dix critères portent sur

le potentiel ainsi que les possibilités de financement et de commercialisation du bâtiment. Enfin, dans le domaine de l'environnement, sept critères évaluent l'exploitation des ressources, la mobilité, la biodiversité ou encore la gestion du sol.

Le résultat final se présente sous forme de notes allant de 1 à 6, selon l'importance de la contribution au développement durable de notre société. Les valeurs sont reprises sous forme de moyenne pondérée par critère et domaine puis affichées dans un tableau facilement compréhensible. «Cela permet d'identifier aisément les qualités et les points faibles d'un bâtiment sur le plan de la durabilité et rend possible, par la suite, une optimisation ciblée», précise Joe Luthiger. Le standard a été développé pour les immeubles d'habitation collectifs et les immeubles de bureau mais peut également servir à d'autres affectations. Il peut être utilisé aussi bien pour les nouveaux bâtiments que pour les bâtiments existants.

## Instrument gratuit et sur Internet

La version actuelle du standard SNBS est disponible gratuitement, au format Excel, sur le site Internet du Réseau NNBS, [www.nnbs.ch](http://www.nnbs.ch). Durant la phase pilote actuellement en cours, 28 immeubles locatifs ou administratifs testent la première version de l'instrument (lire encadré). «L'objectif est de créer un label sur la base de ce standard. Les discussions sont en cours», précise Olivier Meile. Economie d'énergie, croissance démographique ou encore préservation des ressources: la construction durable est plus que jamais un thème d'avenir. (bum)



## Le SNBS testé sur un immeuble locatif à Coire

«Un standard de construction durable est aussi important qu'un standard de consommation énergétique», estime Rolf Burmeister, responsable Energie de la société de services immobiliers Lazzarini. «Notre société a fêté ses cent ans cette année. Cela n'aurait certainement pas été possible sans une stratégie orientée en permanence sur le développement durable.»

Ainsi, lorsqu'un appel d'offres est lancé pour tester le standard de construction durable, la société Lazzarini réagit aussitôt. «Nous évaluons l'instrument sur un projet de rénovation d'un immeuble locatif de la ville de Coire comprenant 40 unités d'habitation réparties sur 8 étages», détaille Rolf Burmeister. Le maître d'œuvre est la caisse de pension cantonale des Grisons.»

«L'outil est complet, logique et d'une utilisation conviviale. Les premiers résultats sont intéressants et nous allons pouvoir en profiter. En particulier dans le domaine du social: à l'intérieur du bâtiment, nous pourrions créer une surface pour la collectivité. A l'extérieur, des lieux de rencontre pourraient encore être aménagés. Le résultat final n'est toutefois pas encore à disposition.» Celui-ci devrait être disponible d'ici à la fin janvier 2014. Les travaux de rénovation sont prévus entre avril et octobre 2014.